

**BAREME DES HONORAIRES DE VENTE
POUR LES LOCAUX D'HABITATION
2026**

Nous sommes là pour vous aider dans votre projet immobilier

MONTANT DE LA TRANSACTION			HONORAIRES	
De	0 €	A	15 000 €	1 500 € TTC
De	15 001 €	A	30 000 €	3 000 € TTC
De	30 001 €	A	60 000 €	9 % TTC
De	60 001 €	A	80 000 €	8 % TTC
De	80 001 €	A	100 000 €	7,5% TTC
De	100 001 €	A	120 000 €	7 % TTC
De	120 001 €	A	150 000 €	6,5% TTC
De	150 001 €	A	250 000 €	6 % TTC
AU DELA DE 250 000 €				5 % TTC

Conseil
Évaluation
Mise à jour des diagnostics techniques obligatoires
Signature d'un mandat de vente
Dossier de commercialisation
Communication web, presse, panneaux...
Respect de la loi A.L.U.R
Sélection des acquéreurs
Visites accompagnées
Rapport de commercialisation
Accompagnement au financement
Négociation et accord des parties
Mise en place de l'avant contrat
Accompagnement jusqu'à l'acte authentique

Le montant des honoraires ci-dessus est à la charge du vendeur et s'entend TVA comprise à 20% TTC

Avis de valeur Appartement	240 € TTC
Avis de valeur Maison	420 € TTC
Avis de valeur Immeuble	sur demande
Compromis	400 € TTC

VENTE DE LOCAUX À USAGE DE BUREAUX, D'ACTIVITÉ OU DE COMMERCE

5 % HT du prix de vente hors droit ou hors taxes figurant dans l'acte de vente
Majoré de la TVA et/ou de toute taxe applicable au taux en vigueur
Cette rémunération sera à la charge en partie ou en totalité du vendeur et/ou de l'acquéreur et sera payable le jour de l'acte authentique de vente

IMMO DE FRANCE Rhône-Alpes Siège social : 52/54 rue Srvient 69003 Lyon

SAS au Capital de 9.686.328 € RCS de Lyon n° 529 066 326 Représentée par son directeur M. Jea-Luc DEMEURE

Carte professionnelle n° CPI 6901 2015 000 002 758. N° ORIAS 17000910

Assurance responsabilité professionnelle auprès de MMA 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS Cedex 9 Police n°120.137.405

Membre de la Chambre des Experts Immobiliers de France. FNAIM

Mis à jour mars 2026